



AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du **5 juillet 2022**, le règlement numéro 2022-349 intitulé « *Règlement relatif aux fonctions du directeur général et greffier-trésorier* ».

Le règlement numéro 2022-349 ajoute aux pouvoirs et aux obligations du directeur général, et ce, conformément à l'article 212.1 du *Code municipal du Québec*, les pouvoirs prévus aux articles 113 et 114.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau du soussigné où toute intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 13^e jour de juillet 2022

Nabil Boughanmi,
Directeur général
et greffier-trésorier